



PROGRAMME DE FORMATION

Conduire un projet de création d'entreprise dans le domaine du yoga

Certificateur : SATTVA YOGA SHALA

Durée : selon la formule choisie (e-learning + classes virtuelles)

Lieu : Plateforme DIGIFORMA (e-learning) & visioconférences via ZOOM

Objectifs de la formation et compétences visées

Valider la certification **"Conduire un projet de création d'entreprise dans le domaine du yoga"**.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Évaluer la faisabilité et la cohérence de son projet de studio de yoga.
 - Rédiger un business plan structuré et réaliste.
 - Définir une offre de services claire, inclusive et rentable.
 - Concevoir une stratégie de communication et de marketing efficace.
 - Réaliser toutes les démarches administratives et réglementaires nécessaires à l'immatriculation.
 - Mettre en place un modèle de gestion financière, administrative et opérationnelle durable.
-

SATTVA YOGA SHALA FORMATION -

73 BOULEVARD MATABIAU 31000 TOULOUSE

Siret : 832 843 478 000 21- RS 6734 & 7033 - Code APE 8551Z -

NDA 76310918831 - RS 6734



PROGRAMME DE FORMATION

Public concerné

- Professeurs de yoga souhaitant créer leur studio.
- Professionnels du sport, de la santé et du bien-être en reconversion vers le yoga.
- Entrepreneurs souhaitant structurer et valider un projet de studio de yoga.

Prérequis

Justifier d'un projet de création d'un studio de yoga (idée déjà définie ou en cours).

Contenu de la formation

MODULE 1 – Évaluer la faisabilité du projet (C1)

- Analyse de marché : concurrence, opportunités, public cible.
- Étude des besoins locaux et positionnement stratégique.
- Outil pratique : grille d'évaluation de faisabilité.

MODULE 2 – Construire le business plan (C2)

- Projection financière : charges, revenus, rentabilité.
- Définition des objectifs opérationnels et plan marketing.
- Élaboration d'un document de référence complet.



PROGRAMME DE FORMATION

MODULE 3 – Définir l'offre de services (C3)

- Structurer les activités (cours collectifs, privés, ateliers, retraites).
- Élaborer une proposition de valeur différenciante.
- Prendre en compte les besoins spécifiques (accessibilité, inclusivité).

MODULE 4 – Concevoir une stratégie de communication & marketing (C4)

- Définir l'identité visuelle et la marque du studio.
- Choisir les canaux de diffusion adaptés (site web, réseaux sociaux, partenariats).
- Construire un plan de communication efficace pour attirer et fidéliser.

MODULE 5 – Réaliser les démarches administratives et réglementaires (C5)

- Choisir et constituer le statut juridique (micro-entreprise, société, association).
- Effectuer les formalités légales et fiscales (immatriculation, URSSAF, INSEE).
- Anticiper les assurances et obligations réglementaires.

MODULE 6 – Mettre en place un modèle de gestion (C6)

- Outils financiers : trésorerie, prévisionnel, suivi des dépenses.
- Gestion administrative et organisation interne.



PROGRAMME DE FORMATION

- Processus opérationnels pour assurer la durabilité du studio.
-

Modalités d'évaluation

- **Exercices pratiques** : études de cas, rédaction d'éléments de projet.
 - **Mise en situation professionnelle finale** :
Rédaction d'une **note synthétique de projet** comprenant :
 - Description et analyse de faisabilité,
 - Business plan complet,
 - Offre de services,
 - Stratégie de communication,
 - Démarches administratives,
 - Modèle de gestion.
-



PROGRAMME DE FORMATION

Durée et modalités

Plusieurs formats possible entre 4 à 12 semaines
10h de e-learning espace en accès à vie
Classes virtuelles collectives hebdomadaires
Classes virtuelles individuelles en fonction du projet

Moyens pédagogiques

- Alternance de contenus théoriques et pratiques.
- Études de cas concrets de studios de yoga.
- Outils : modèles de business plan, templates de communication, canevas financiers.
- Assistance technique et pédagogique (visioconférence, mail, téléphone).